

LES BURKINABE DETENTEURS DU BACCALAUREAT IVOIRIEN : UNE FORCE TRANSVERSALE

Sambdoubyèda BONKOUNGOU

Université Joseph Ki-Zerbo

bonk.samcb@yahoo.fr

Résumé

Le présent article aborde la problématique des Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien. Dérivé d'une thèse de sociologie sur l'insertion académique et socioprofessionnelle des étudiants burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien dans les universités publiques de Ouagadougou, l'article insiste sur un des résultats atteints. Il s'agit de la force transversale des Burkinabè issus du système éducatif ivoirien ou toujours dans ledit système. La thèse a fait recours à la fois à la méthode qualitative et la méthode quantitative. Les outils de collecte de données par voie de conséquence ont été l'entretien (semi-directif), le focus group, l'observation, le récit de vie et le questionnaire. Les données ont été collectées auprès d'une population cible et des personnes ressources. La population cible composée de deux catégories a concerné les étudiants ou anciens étudiants des filières Droit et Économie des universités Joseph Ki-Zerbo et Thomas Sankara. Les personnes ressources sont des personnes qui leur sont proches (tuteurs, camarades, collègues...), les acteurs du monde universitaire, des agents en charge des questions de migration et de culture au Burkina Faso, des agents de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Ouagadougou. Les résultats rendent compte de la transversalité, de la force des Burkinabè détenteurs du baccalauréat pour le pays de départ comme le pays d'accueil. Cette force se manifeste à travers leur nombre, les secteurs d'activités dans lesquels ils s'insèrent et la nécessité pour chacun des pays d'avoir un intérêt particulier au regard de leur spécificité.

Mots clés : *Bachelier, Ivoirien, Migration*

Abstract

This article addresses the problem of Burkinabè holders of the Ivorian baccalaureate. Derived from a sociology thesis on the academic and socio-professional integration of Burkinabè students holding the Ivorian baccalaureate in the public universities of Ouagadougou, the article emphasizes one of the results achieved. This is the transversal strength of these Burkinabè from the Ivorian education system or still in the this system. The thesis used both the qualitative method and the quantitative method. The data collection tools consequently were the (semi-structured) interview, the focus group, observation, life story and the questionnaire. The data was collected from a target population and resource people. The target population composed of two categories concerned students or former students of the Law and Economics sectors of the Joseph Ki-Zerbo and Thomas Sankara universities. The resource people are people close to them (tutors, comrades, colleagues, etc.), actors from the academic world, agents in charge of migration and culture issues in Burkina Faso, agents from the Côte d'Embassy. Ivory in Ouagadougou. The results reflect the transversality, the strength of Burkinabè holders of the baccalaureate for the country of departure as well as the host country. This strength is manifested through their number, the sectors of activity in which they operate and the need for each country to have a particular interest with regard to their specificity.

Keywords: *Bachelor, Ivoryian, Migration*

Introduction

L'articulation entre migration et développement n'est plus à démontrer. D'ailleurs, l'actualité est chargée d'exemples qui ne tarissent pas sur les questions de migrations ; (Gubert, 2003) et (Focus 2030, 2021) estiment le nombre des migrants internationaux à des centaines de millions ces dernières années. Pour l'Afrique de l'Ouest, il est signalé que « ces dernières années, les gouvernements de la région ont démontré un intérêt et une volonté croissants de s'attaquer aux défis que posent les migrations mais aussi de mieux exploiter le potentiel qu'elles représentent pour le développement. ». (Devillard *et al.*, 2015 : 15).

Au plan économique, « les transferts financiers des migrants représentent une manne conséquente qui participe à l'amélioration des conditions de vie de leur famille et plus globalement au développement local » (Focus 2030, 2021 : 6). À titre illustratif, pour l'Afrique subsaharienne « les transferts des migrants, en augmentant le revenu disponible des ménages bénéficiaires, ont un impact sur la réduction de la pauvreté et des inégalités (...). Ainsi, une augmentation de 10 % des flux de transferts est associée à une réduction de 1 % du niveau de pauvreté par habitant et de la dispersion des revenus par tête » (Tapsoba *et al.*, 2022 :97).

Le Burkina Faso n'est pas en reste dans la migration, d'ailleurs beaucoup d'auteurs s'accordent (Tapsoba *et al.* 2022), (Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire 2040, 2017) au fait que le Burkina Faso de par son peuplement est un pays de migration ou de successions de migrations. Le pays présente beaucoup de singularisme en matière de migrations internationales. Le Processus de Rabat (2021) avance un chiffre environnant 10 millions de Burkinabè à l'extérieur qui représentent 40 % de sa population totale avec le plus gros contingent en Côte d'Ivoire.

Il sied de convenir que « les dynamiques migratoires sont plus difficiles à identifier que d'autres changements démographiques en raison des visages multiples que prend la mobilité humaine. Les statistiques sur les migrations africaines ne font pas exception. Elles sont parfois obsolètes ou impossibles à comparer à cause de la spécificité des méthodes de collecte utilisées » (Devillard *et al.*, 2015 : 17). Néanmoins, nous envisageons apporter notre contribution à un pan de la migration à travers la

problématique des enfants issus de l'émigration burkinabè dans le système éducatif ivoirien. Le présent article, extrait de notre thèse de sociologie se donne pour objectif d'insister sur un aspect des résultats : la force transversale des Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien. Signalons au passage que ces derniers sont désignés au Burkina Faso sous le vocable de "Diaspos". Cette force est inhérente dans leur nombre, les secteurs d'activité dans lesquels ces derniers s'insèrent au Burkina Faso et la nécessité de connaissance pour chacun des deux pays. Mais avant, il sera question de la méthodologie employée pour la recherche.

1. Méthodologie

Le champ d'étude a été en particulier les universités Joseph Ki-Zerbo et Thomas Sankara ainsi que les administrations publique et privée de la ville de Ouagadougou. Toutefois, des individus hors de cette sphère ont été enquêtés mais en ligne.

1.1. Méthodes et population d'étude

La méthode qualitative et la méthode quantitative ont été combinées (méthode mixte) pour notre thèse dans un souci de complémentarité et pour une diversification des sources de données.

La population d'étude est composée de population cible et de personnes ressources. Cette population cible a concerné les Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien, inscrits ou ayant été inscrits en Droit ou en Économie dans l'une ou l'autre des universités Joseph Ki-Zerbo et Thomas Sankara. Quant aux personnes ressources, elles sont composées des étudiants ou anciens étudiants n'ayant pas connu l'expérience de la migration en terre ivoirienne des filières Droit ou Économie de l'une ou l'autre des universités ci-dessus citées, les parents ou proches de ces Burkinabè, leurs collègues s'il y a lieu ; les personnels universitaires. Les agents de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Ouagadougou, des élèves ivoiriens ou burkinabè du secondaire de la Côte d'Ivoire au moment de l'enquête ainsi que les agents chargés des questions de migration et de culture au Burkina Faso ont été interrogés.

1.2. Échantillon/Échantillonnage

Les enquêtes ont été menées aux mois de juillet-août-septembre 2021. Le choix raisonné et la boule de neige ont été utilisés pour la méthode

qualitative. Pour le quantitatif, nous avons eu recours aux méthodes statistiques pour déterminer le nombre et les individus à enquêter en ce qui concerne les étudiants. Des démarches effectuées auprès de l'administration universitaire nous ont permis d'avoir les listes dans leur version numérique (Excel) des étudiants orientés en Droit et ceux en Économie pour l'année académique 2017-2018. Ces listes précisent non seulement le pays d'obtention du baccalauréat mais aussi la nationalité de l'étudiant. Nous avons trié et filtré les Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien dans lesdites filières pour l'Université Thomas Sankara. Il y est ressorti un total de mille soixante-dix (1070) dont cinq cent quatre-vingts (580) en Économie et quatre cent quatre-vingt-dix (490) en Droit. C'est à ces chiffres que nous avons appliqué la formule suivante :

$n=1+[\frac{N*t^2*p(1-p)}{(N*k^2)+(t^2*p*(1-p))}]$ avec fractile d'ordre 5% de la loi normale ($T=1,96$), ce qui donne une marge d'erreur tolérée dans l'estimation empirique de la variable d'intérêt à savoir la proportion des étudiants avec bonne insertion académique.

L'application numérique de cette formule dans une équiprobabilité (même poids pour chaque individu d'être tiré dans sa filière) donne respectivement 157 en Économie et 127 en Droit. Toutefois, malgré des échantillons de remplacement, nous ne sommes pas parvenus à enquêter tous ceux qui sont retenus par Excel. Au finish, l'enquête quantitative a concerné 261 étudiants burkinabè venus de la Côte d'Ivoire après l'obtention du baccalauréat. Les sortants que nous appelons "sortis de l'université" étaient au nombre de 104. L'aléatoire a contribué énormément à l'enquête de ces derniers.

L'échantillon de l'enquête qualitative est constitué par choix raisonné et est composé d'informateurs de statuts divers. Il s'agit entre autres d'étudiants, de travailleurs détenteurs du baccalauréat ivoirien, des responsables des services des ressources humaines, d'étudiants et de travailleurs *tenguistes* (autochtones n'ayant pas l'expérience d'une migration internationale), d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et toutes personnes ressources.

1.3. Les outils de collecte des données

Les outils ont été de deux types, d'une part les outils pour les données quantitatives et d'autre part ceux des données qualitatives.

Nous avons conçu un questionnaire spécifique adressé à chacune des deux populations cibles de notre échantillon à savoir un questionnaire

pour les “toujours étudiants” et un autre pour les “sortis de l’université”. Pour l’ensemble, les questions étaient fermées pour la plupart, des questions dichotomiques, des questions à choix multiples et des échelles d’appréciation y sont contenues également.

La collecte des données a été faite de deux manières : enquête physique et enquête électronique. La collecte électronique a été faite par *Open Data Kit Collect* (ODK Collect) à travers un lien directionnel. La version papier du questionnaire a été déposée dans plusieurs services de l’administration publique et dans des services privés. Nous avons sollicité l’aide des responsables de services ou de structures, l’administration universitaire, des délégués de promotion ou les délégués des cités pour la ventilation du questionnaire pour les “toujours étudiants”.

La méthode qualitative a utilisé l’entretien, le *focus group* ou groupe de discussion, des récits de vie et l’observation. Les entretiens ont été semi-directifs avec à l’appui des guides d’entretien. Les entretiens ont été menés jusqu’à la saturation de l’information ; ils ont été retranscrits avant leur traitement et analyse. L’observation a été participante.

Pour finir, nous signalons au passage que les entretiens ont été menés dans les campus des universités Joseph Ki-Zerbo et Thomas Sankara, dans les cités universitaires (espace de la cité, chambres de cité, domiciles...), dans les différents services publics et privés identifiés et retenus pour la recherche.

Les données collectées ont été traitées par les logiciels Sphinx et SPSS pour ce qui est des données quantitatives. Les données qualitatives quant à elles ont été traitées manuellement.

La méthodologie déployée a permis d’atteindre des résultats sur lesquels nous mettons l’accent ici.

2. Résultats et discussions

Cette section réservée aux résultats et discussions aborde la question essentielle de la force des Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien à travers leur nombre au Burkina Faso et en Côte d’Ivoire et leurs secteurs d’insertion professionnelle. Il s’agira également des besoins de connaissances bilatéraux de ces migrants aux caractéristiques très particulières.

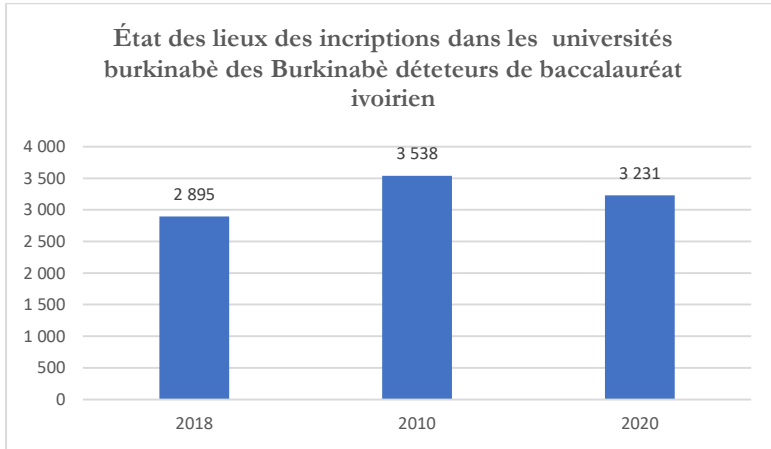
2.1. La massification des Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien au Burkina Faso

Habituellement on définit la migration de retour comme les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure est différent des deux premiers. Or, les Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien sont à leur premier contact avec le Burkina Faso dans la majeure partie des cas, à l'occasion de leur inscription universitaire. Pour des raisons diverses, les enfants issus de l'émigration burkinabè en Côte d'Ivoire poursuivent leur formation universitaire au Burkina Faso. Parmi les multiples raisons qui expliquent ce "retour", celles en lien avec la nationalité est d'une grande importance. (Zongo, 2003 : 120) évoquait « la restriction du marché de l'emploi et l'« ivoirisation » de la fonction publique. »

Le baccalauréat est donc révélateur des enjeux de la nationalité, voire de l'identité en Côte d'Ivoire. La question de la nationalité renvoie inéluctablement à celle de l'État et (Gazibo, 2017) fait savoir que c'est l'Angleterre et la France qui ont été les premiers lieux de formation de l'État. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire quant à eux sont l'héritage de la colonisation dont les liens historiques et géographiques sont renforcés par les mouvements de populations. La suppression de la colonie de Haute Volta avec annexion d'une grande partie de son territoire à la Côte d'Ivoire y a contribué également. « Sur le plan administratif, les territoires rattachés constituaient huit cercles (...) et comptaient deux communes mixtes (Nassa, 2010 :466). Il est utile de signaler que la frontière commune entre ces deux pays, longue de 584 km reste peu matérialisée en dehors de certaines localités si l'on en croit la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI, 2020).

Malgré cet entremêlement, la problématique de la nationalité contraint plus ou moins le retour des enfants au pays dont ils ont la nationalité par le droit de sang. Le graphique ci-après nous fournit des informations précieuses pour un intervalle donné.

Graphique n°1 : État des lieux des inscriptions universitaires



Source : Données de terrain

La lecture de ce graphique laisse voir 2 895 bacheliers en 2018, 3 538 en 2019 et 3 231 en 2020 soit un total de 9 664 pour une période de trois ans seulement. Ces chiffres sont révélateurs de l'état des lieux des Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien dans le paysage académique burkinabè. D'ailleurs, l'actualité évoque des retours massifs chaque année des Burkinabè en provenance de la Côte d'Ivoire pour leurs études universitaires au Burkina Faso et ce, depuis plusieurs décennies. Contrairement à ce que pensent (Devallard et *al.*, 2015) qui soutiennent que dans l'espace CEDEAO les flux migratoires concernent la migration de travail, les milliers de bacheliers burkinabè de retour au pays d'origine du père sont des migrants pour études universitaires en premier objectif et l'insertion professionnelle dans un secteur formel en second objectif.

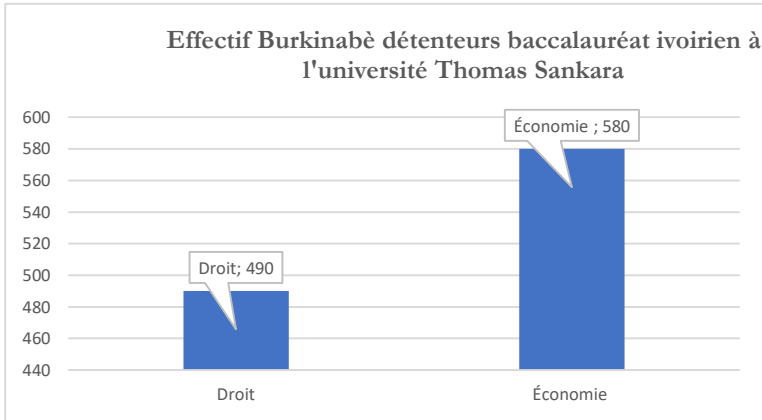
Ces chiffres qui ne sont qu'un exemple infime incorporent une force sous-jacente à plusieurs niveaux. Fournir à un pays de façon permanente et par milliers des bacheliers (à partir d'un stock inépuisable) revient à reconnaître une force à la fois pour le pays donateur et pour le pays donataire. Rappelons que les demandes d'orientation étaient reçues à l'ambassade du Burkina Faso à Abidjan et dans les consulats à travers la Côte

d'Ivoire pour acheminement et traitement à Ouagadougou et dans les autres villes universitaires du pays. Mais depuis 2018, une plateforme dénommée "campusfaso" traite en ligne toute demande d'orientation dans les universités et institutions d'enseignement supérieur du Burkina Faso. On en déduit que plusieurs milliers de Burkinabè sont formés dans les écoles primaires, lycées et collèges ivoiriens avant d'être accueillis dans les universités burkinabè pour la suite de leur cursus. Ils demeurent ainsi une force transversale à trois niveaux en ce sens que tous les admis au baccalauréat ne retournent au pays d'origine (Burkina Faso) et s'accumulent donc d'années en années en Côte d'Ivoire. Ceux qui ont "regagné" le pays d'origine de leurs parents, peuvent retourner à leur pays de naissance ou de croissance avec ou sans diplôme universitaire (burkinabè), il est difficile de mesurer leur force en matière de contribution au développement et en matière de changement social. Enfin, même parmi ceux qui réussissent leur insertion académique et socioprofessionnelle au Burkina Faso, certains gardent des attaches très fortes avec leur pays de naissance car leurs parents y ont investi économiquement et socialement. C'est le cas de ce Burkinabè détenteur du baccalauréat ivoirien, dans l'administration publique burkinabè qui dit : « on est au Burkina Faso ici, mais d'esprit on est en Côte d'Ivoire. Je compte y passer mes vieux jours car mon père y a investi, mes frères et sœurs sont mariés là-bas (...) ».

2.2. Secteurs d'insertion professionnelle des Burkinabè issus de la Côte d'Ivoire

Le secteur d'insertion professionnelle est un facteur déterminant dans le statut social du migrant et de tout être humain. En effet, les élèves depuis la Côte d'Ivoire quelquefois sur injonction de leurs parents ou sur conseils et orientation des aînés définissent leur projet professionnel dans les secteurs privilégiés au Burkina Faso. Le Droit et l'Économie sont un tremplin pour atteindre ces objectifs. Pour y arriver, nombreux s'offrent une formation universitaire dans lesdites filières. Voici un graphique qui étaye ce point de vue.

Graphique n°2 : Exemple d'effectif en Droit et Économie



Source : Données de terrain

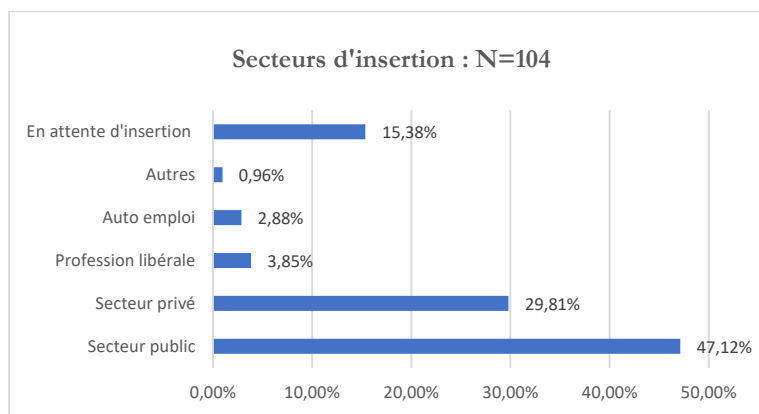
Ce graphique fait voir 580 en Économie et 490 en Droit en une seule année prise en exemple.

Les Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien comme déjà dit renforcent ou accroissent les effectifs des étudiants dans les campus burkinabè mais le Droit et l'Économie semblent être leurs filières de prédilection. En tout cas, le paysage administratif et professionnel au Burkina Faso accorde aux diplômés en Droit et en Économie beaucoup de possibilités d'insertion professionnelle dans la fonction publique quand on se fonde sur les communiqués d'ouverture des concours directs. Aussi, les métiers judiciaires, économiques ou financiers jouissent-ils de beaucoup de privilèges comparativement aux autres métiers au Burkina Faso. Le choix académique s'inscrit dans le processus de construction du projet professionnel. L'on peut soutenir que les Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien ont en commun la tendance à se projeter un avenir professionnel dans les métiers liés à leur discipline de base. Et, ce n'est pas étonnant que les étudiants burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien soient intéressés par les mêmes filières universitaires puis le même secteur d'insertion. (Devillard et *al.*, 2015 :28) admettaient déjà que « les

migrants d'une même nationalité tendent à travailler dans les mêmes niches de marché. C'est le cas des Burkinabè, des Maliens et des Ghanéens en Côte d'Ivoire ; des Maliens et des Libanais au Liberia, des Maliens et des Mauritaniens au Sénégal ou encore des Pakistanais et des Libanais au Togo.» Il est donc plausible de conclure que l'expérience migratoire en Côte d'Ivoire rapproche les "Diaspos" aux plans culturel, identitaire et même socio-professionnel d'où leur intérêt pour les mêmes filières de formation universitaire.

Dans quel secteur professionnel, les Burkinabè issus du système éducatif ivoirien (jusqu'à la fin du secondaire) s'insèrent-ils ? Le graphique ci-après y apporte un éclairage.

Graphique n°3 : Secteurs d'insertion professionnelle



Source : Données de terrain

Ce graphique permet de visualiser que 47,12% se sont insérés dans le secteur public, 3,85% dans les professions libérales et 2,88% sont dans l'auto emploi. Le cumul dépasse la moitié d'entre eux. 15,38% sont en attente d'insertion et 29,81% sont dans le secteur privé.

Au Burkina Faso, les agents publics sont considérés aux yeux de la société comme des privilégiés ou des intelligents. Cette perception s'expliquerait par deux faits : la précarité de l'emploi au privé (absence de contrat quelquefois, manque de promotion ou de sécurité sociale, traitement faible ...) et le rapport entre le nombre de postes à pourvoir (très faible)

et l'effectif des candidats (très élevé) dans les concours directs de la fonction publique.

L'analyse des données permet de retenir deux faits assez intéressants dans la force de cette catégorie de fonctionnaires ou de travailleurs. Ils sont des animateurs des administrations publiques et privées dans des emplois de conception, d'orientation, y compris l'élaboration des textes et l'influence des décisions au regard du diplôme avec lequel ils s'insèrent (généralement Maîtrise ou Licence). Ils font aussi par stratégies des études en Droit ou en Économie qui sont des filières valorisées administrativement et économiquement au Burkina Faso. Particulièrement, les agents du Ministère en charge de l'Économie et des Finances bénéficient d'avantages pécuniaires dont les plus connus sont « les fonds communs » et des primes diverses. Beaucoup de gouvernants ont tenté et à plusieurs reprises de supprimer ces « fonds communs » sans succès décriés dans l'actualité comme source d'iniquité. Certains esprits considèrent même que les syndicats des secteurs de la Justice (temple des juristes), de l'Économie et des Finances sont les plus craints et les plus redoutés des gouvernants de toutes époques au Burkina Faso.

Les propos de HC, Directeur d'un grand service dans l'administration publique nous sont illustratifs : « Je donne un exemple, en 2007 quand on commençait Catégorie A1 [Maîtrise ou Licence comme niveau de recrutement], on avait un salaire de 115 000 et on valait mieux, au Ministères des Affaires étrangères, les gens avaient 87 000. Pire, trois ans après ils ont réduit le salaire de 15 000 (l'aide au logement a été supprimée) jusqu'à aujourd'hui on ne sait pas pourquoi ça a été supprimé. Diaspo [les étudiants burkinabè venus de la Côte d'Ivoire] va accepter ça ? Jamais ! Nous on a fait du bruit, on a crié ils ont augmenté mais tout le monde a bénéficié de l'augmentation ».

Il faut également garder à l'esprit l'omniprésence des "Diaspos" dans le paysage professionnel au Burkina Faso, ils y sont dans la quasi-totalité des secteurs d'activités. En effet, les "sortis de l'Université" inondent l'administration publique, l'administration privée, les secteurs économiques et politiques et bien d'autres secteurs.

À cette omniprésence, il faut considérer que beaucoup d'entre eux occupent des postes de responsabilité, donc sont à des positions de grande influence dans leur domaine respectif.

À titre illustratif les données de terrain, notamment l'observation et les statistiques de seconde main nous ont permis de voir que dans une

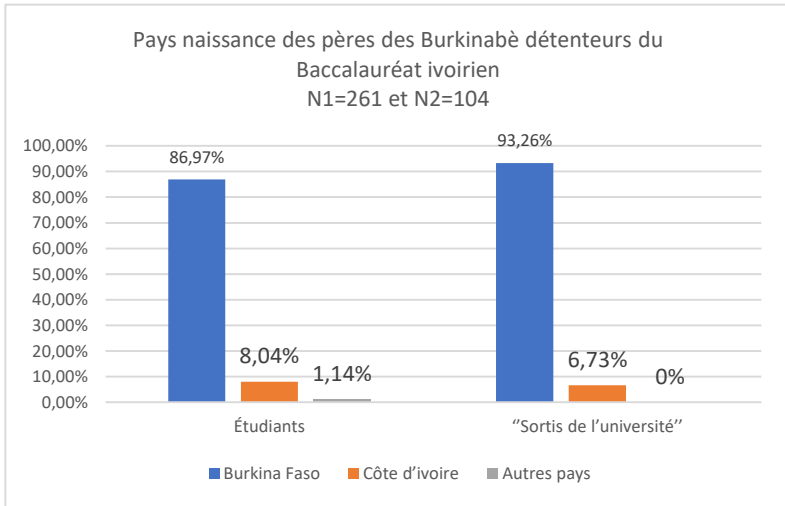
grande direction générale de l'administration publique burkinabè, plusieurs des chefs de service sont des "Diaspos". D'ailleurs, un d'entre eux évoque leur compétence et leur technicité : « Par exemple il y a 7 ans que je suis directeur, j'ai connu quatre ministres, celui qui m'a nommé ne me connaissait pas. Si j'étais fainéant, il y a longtemps j'étais parti. Ici ce n'est pas politique, c'est résultat. Et le résultat ce n'est pas le Burkina seulement qui regarde. C'est beaucoup de pays. Aujourd'hui, même si on m'enlevait, je partirais avec fierté, sept ans à cette direction ce n'est pas beaucoup qui le font.»

La Côte d'Ivoire n'est pas exclue de la force exercée par les élèves burkinabè qu'elle a vu naître ou grandir et qu'elle a formés jusqu'au baccalauréat avant leur retour à la terre patrie. Si des étudiants qui ont pu s'insérer académiquement puis socio-professionnellement, font venir leurs parents de la Côte d'Ivoire, certains cependant compte tenu des intérêts particuliers qu'ils ont avec leur pays de naissance ou de croissance (la Côte d'Ivoire) le considèrent comme leur deuxième pays, ils y passent toujours leurs vacances universitaires ou leurs congés administratifs.

2.3. Nécessité de connaissances bilatérale

La force des Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien se manifeste par une transversalité entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso dont personne ne peut mesurer à juste titre ni l'ampleur ni les enjeux pour chacun des deux pays. Ainsi, est-il envisageable d'admettre un intérêt particulier à avoir des connaissances sur cette catégorie de migrants. Il y a des échanges migratoires qui s'observent par le pays de naissance des migrants. Le graphique suivant énonce le pays de naissance des pères des Burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien.

Graphique n°4 : Pays de naissance du père des étudiants burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien



Source : Données de terrain

On observe à partir de ce graphique que 86,97% des étudiants ont leur père né au Burkina Faso. Ils sont 97,27 % pour les "sortis de l'université". Une très faible proportion est née en Côte d'Ivoire 8,04% pour les étudiants et 6,93% pour les "sortis de l'université". 1,14% seulement sont nés dans un autre pays, ce qui laisse supposer une migration plus ou moins stable des Burkinabè en terre ivoirienne.

L'analyse que l'on peut faire de ces données est que les parents des étudiants burkinabè détenteurs du baccalauréat ivoirien sont nés au Burkina Faso pour la plupart et ils vivent en Côte d'Ivoire. Eux, ils sont nés en Côte d'Ivoire mais vivent au Burkina Faso pour raisons académiques puis professionnelles. Deux faits majeurs retiennent l'attention. Des jeunes à la recherche d'un mieux-être quittent leur pays de naissance le Burkina Faso pour la Côte d'Ivoire. Plusieurs décennies plus tard, les enfants de ces jeunes, nés en terre de migration regagnent le pays dont ils ont la nationalité non pas pour un mieux-être immédiat mais pour des

études universitaires d'abord et une insertion socioprofessionnelle par la suite.

Il est envisageable de parler d'échanges de migrants adolescents dans le temps et ces échanges sont un signal très fort des liens entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. La transversalité de la force réside dans la jeunesse des migrants d'une part et dans leurs objectifs respectifs d'autre part. Au sens maussien du don, on peut donc parler de contre-don qui est bel bien différent et différé ici, en ce sens que le Burkina Faso fournit des adolescents et des jeunes dans la grande majorité analphabète ou sans grande instruction s'insérant dans l'agriculture ou dans le secteur informel, l'agriculture en zone rurale, le commerce et l'artisanat en zones urbaines comme l'ont déjà soutenu (Devallard et *al.*,2015). La Côte d'Ivoire à son tour contre-donne des adolescents ou des jeunes adultes détenteurs du baccalauréat cherchant après un cursus universitaire à s'insérer dans les secteurs formels principalement dans la fonction publique burkinabè. Un autre fait à retenir de ces échanges migratoires est la qualité des migrants burkinabè au départ pour la Côte d'Ivoire différente de celle des migrants au départ pour le Burkina Faso. Par qualité, nous attendons le niveau d'instruction, le secteur d'activité dans lequel le migrant est susceptible de s'insérer. (Zongo, 2003) fait ressortir que les ressortissants du Burkina Faso en Côte d'Ivoire constituent la communauté étrangère la plus importante avec 56,6% des étrangers correspondant à 14,56 % de la population totale ivoirienne. Ils résident majoritairement en milieu rural (63,22%) et 36,78% dans les villes. (Devallard et *al.*,2015 :33) avançaient déjà que « les migrants de la CEDEAO ont généralement un niveau d'éducation faible. »

Notre recherche a abouti à trois catégories de ces migrants particuliers : ceux qui restent en Côte d'Ivoire après le baccalauréat, ceux qui réussissent leur insertion académique et socioprofessionnelle au Burkina Faso enfin ceux qui retournent en Côte d'Ivoire après un séjour plus ou moins long au Burkina Faso avec ou sans diplôme universitaire burkinabè. Les propos d'un *focus group* sont confirmatifs : « Il y a beaucoup qui sont repartis [en Côte d'Ivoire] deh, beaucoup »

« L'Afrique de l'Ouest se caractérise (...) par une croissance démographique rapide et une urbanisation en augmentation constante. Ces facteurs affectent les modèles migratoires dans la région et exigent une réponse collective des États d'Afrique de l'Ouest engagés dans le processus d'intégration régionale initié il y a près de quarante ans dans le cadre

de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) » (Devillard et *al.*, 2015 :15). Le (Processus de Rabat, 2021 :2), « Afin de mieux connaître les membres de leur diaspora, plusieurs pays africains ont fait le choix de renforcer leur dialogue politique et institutionnel avec ces derniers, par le biais de plusieurs initiatives.

Un des critères d'évaluation des systèmes éducatifs est l'efficacité externe qui s'intéresse beaucoup plus au devenir des sortants. La Côte d'Ivoire pourrait être intéressée au devenir des Burkinabè par milliers qui subissent avec succès les épreuves de son baccalauréat. C'est le lieu également de rappeler que les Burkinabè sont les plus nombreux des étrangers en Côte d'Ivoire, il est loisible d'envisager que leurs enfants sont aussi les plus nombreux dans le système éducatif ivoirien.

De l'autre côté, le Burkina Faso s'intéresserait à cette même catégorie de ses citoyens ou ressortissants en terre ivoirienne. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux se réclament Ivoiro-burkinabè. L'on peut donc arriver à la conclusion vraisemblablement équivalente que "quand des Burkinabè sont Ivoiriens des Ivoiriens Burkinabè" et le réclament ou le revendiquent, l'on peut être en droit de s'inquiéter quand on sait les enjeux que couvrent les nationalités multiples d'un individu.

L'un dans l'autre des cas, même s'il y a peu de données scientifiques qui établissent la contribution des diplômés au développement, force donc est de reconnaître un peu partout dans le monde que les migrations de travail ne concernent que très peu de diplômés. De ce point de vue, ces migrants diplômés à caractéristiques très particulières méritent attention.

Conclusion

Notre contribution à travers cet article a été de montrer que les Burkinabè issus du système éducatif ivoirien constituent une force à la fois pour le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire d'où la question de la transversalité. Cette force transversale réside dans leur effectif pour chacun des deux pays à savoir un stock important en Côte d'Ivoire et une massification au Burkina Faso.

Au Burkina Faso leur omniprésence est remarquable, leur positionnement dans les milieux professionnels n'en est pas moins. Beaucoup d'entre eux après des études en Droit ou en Économie s'insèrent surtout dans la fonction publique dont les métiers judiciaires, économiques ou

financiers. Ces métiers qui sont valorisés par l'administration burkinabè font d'eux des plus forts dans le système syndical.

Pour la Côte d'Ivoire cette force se manifeste par la qualité des résidents (contribution à l'efficacité interne et externe du système éducatif). C'est sûr qu'un individu détenteur du baccalauréat est susceptible de comprendre et de s'appropriier les concepts et stratégies d'une politique de développement par exemple indépendamment de sa propre contribution au développement.

Au regard de la particularité de cette catégorie de migrants, il y a impérieuse nécessité pour chacun des deux pays de leur accorder un intérêt particulier compte tenu de leur part de contribution au développement de leur pays de naissance ou de croissance tout comme le pays dont ils ont la nationalité. Pour l'instant, nous avons très peu d'informations sur les Burkinabè dans le système éducatif ivoirien qui y restent après admission au baccalauréat, ceux qui retournent en Côte d'Ivoire, diplômés ou pas des universités burkinabè. Toutefois il est envisageable de soutenir l'idée que des individus détenteurs de diplômes universitaires pourraient impacter beaucoup de secteurs d'activités de leur pays de résidence.

Bibliographie

Adjami Mirna (2016). *L'apatride et la nationalité en Côte d'Ivoire, Une étude pour le compte du HCR*, L'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, Rapport, 92 p.

Alter Norbert (2002). Théorie du don et sociologie du monde du travail in *Revue du MAUSS /2*, N°20, Éditions La Découverte, pp.263-285

Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (2020). *État des lieux de la situation des frontières terrestres en Côte d'Ivoire*, Abidjan Rapport, p.65

Devillard Alexandre, Bacchi Alessia et Noack Marion (2015). *Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest* l'International Centre for Migration Policy Development, Vienne et l'Organisation internationale pour les migrations, Dakar, Rapport, p. 351

Focus 2030 (2021). Migration et développement : Quel rôle pour l'aide publique au développement, Notes d'analyse n°4, p.10

Gazibo Mamoudou (2017). La légitimité de l'État africain dans un contexte de coproduction de la gouvernance, in *Repenser la légitimité de*

l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée, Presse de l'Université du Québec, pp 2-8

Gubert Flore (2003). L'impact de l'émigration sur les pays d'origine : état de la recherche in *Dialogue*, Numéro 19, Lettre d'information de DIAL, Paris, pp.1-7

Lamizana Sangoulé (1999). *Sur la brèche, Trente années durant, Mémoires Tome 2*, Paris, Jaguar-conseil, 541 p.

Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (2017). Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) 2040, Rapport, Ouagadougou, p.165

Nassa, Dabié Désiré Axel (2010). « Les frontières nord de la Côte-d'Ivoire dans un contexte de crise », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 251, pp. 461-484.

Ouédraogo Nikiéma Boureima (2020). *Sociologie des violences contre l'État au Burkina Faso, Question nationale et identité*, Paris, l'Harmattan, 247 p.

Processus de Rabat (2021). Document de travail : politiques et stratégies en matière de migration et de développement, Analyse régionale et fiches pays : Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Maroc, Togo, Rapport, p. 40

Tapsoba Tebkieta Alexandra, Meda Marc Mouoboum, Sangli Gabriel and Dabiré Bonayi Hubert (2022). Un Panorama des Inégalités Liées à la Migration entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, in *The Journal of Critical Global South Studies*, Vol. 5, No. 1/2, Special, pp. 93-115

Tchékémian, Anthony (2015). Don et contre-don : l'approche anthropologique pour le fonctionnement des firmes en vue d'un développement territorial durable. Terre, territorialisation et ressources naturelles, Université d'été d'Agadir, May 2015, Agadir, Maroc. fhal-01684975

Thibault-Couture, Joanie (2017). La construction de la nation sud-africaine entre représentation internationale et antagonismes subnationaux, in *Repenser la légitimité de l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée*, Presse de l'Université du Québec, pp 11-37

Zongo Mahamadou (2003). « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Politique africaine*, N° 90, Éditions Karthala, pp. 113-126